

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22102 - 82ÈME ANNÉE

## Renverser les structures liées à l'esclavage et la colonisation

### Après la résolution de l'ONU, Accra trace la route des réparations : La Réunion au cœur du débat



Réunis à Accra, dirigeants africains et représentants de la diaspora ont adopté une feuille de route mondiale pour les réparations de l'esclavage et de la colonisation. La Réunion est directement concernée : concentration des richesses, inégalités sociales, vie chère et dépendance économique prolongent des structures héritées de la société de plantation. Les réparations impliquent reconnaissance historique, justice sociale, investissements et le renversement des structures liées à l'esclavage et la colonisation.

La lutte pour les réparations liées à l'esclavage, à la colonisation et à l'apartheid vient de franchir une nouvelle étape. Réunis pendant trois jours à Accra, au Ghana, des dirigeants africains, des experts internationaux et des représentants de la diaspora ont

adopté une feuille de route destinée à transformer en actions concrètes la récente résolution des Nations Unies reconnaissant la traite des Africains réduits en esclavage et l'esclavage racialisé comme le plus grave crime contre l'humanité.

#### « Engagement d'Accra pour la justice réparatrice »

La conférence s'est achevée par l'adoption de l'« Engagement d'Accra pour la justice réparatrice », un document qui définit les prochaines étapes d'un mouvement mondial réclamant réparation pour les crimes commis contre l'Afrique et les peuples d'as-

cendance africaine. Selon le ministre ghanéen des Affaires étrangères, Samuel Okudzeto Ablakwa, ce plan prévoit des mesures de restitution, de compensation, de réhabilitation, de réformes institutionnelles et de garanties de non-répétition.

Les participants ont également retenu des objectifs ambitieux : restitution des biens culturels pillés, justice financière, allègement de la dette, transfert de technologies, justice climatique, réforme de la gouvernance mondiale et lutte contre les discriminations héritées de l'esclavage et du colonialisme.

Pour les intervenants, les conséquences de ces crimes ne relèvent pas du passé. Elles continuent de se manifester à travers les inégalités économiques, les retards de développement et les discriminations structurelles qui frappent encore les populations africaines et leurs descendants.

## La Réunion, un laboratoire vivant des héritages de l'esclavage

Cette analyse résonne avec une force particulière à La Réunion. Car ici, l'esclavage n'est pas seulement une page des livres d'histoire. Il a façonné la société réunionnaise et continue d'influencer ses structures économiques, sociales et politiques.

Jusqu'à l'abolition de 1848, l'essentiel du peuplement de l'île reposait sur des esclaves venus principalement de Madagascar, du Mozambique et d'Afrique de l'Est. Leur travail a créé les richesses de la colonie et permis l'essor d'une économie de plantation tournée vers l'exportation. Pourtant, les descendants de ces travailleurs forcés n'ont jamais bénéficié des richesses qu'ils ont contribué à produire.

Les grandes propriétés foncières constituées durant la période esclavagiste ont souvent traversé les générations. La concentration des richesses demeure un héritage direct de cette époque. Les centres de pouvoir économique et politique se sont construits autour de ces rapports sociaux hérités de la plantation, et de nombreuses institutions locales portent encore l'empreinte de cette organisation coloniale.

L'abolition de l'esclavage en 1848 et de la colonisation en 1946 n'a pas entraîné une redistribution des richesses. Au contraire, l'ordre social a été largement préservé. Les anciens propriétaires ont souvent conservé leurs privilèges économiques tandis que les anciens esclaves et leurs descendants ont été maintenus dans des conditions de grande précarité. À cela s'est ajoutée la situation des « petits Blancs », descendants de colons modestes ou de familles ruinées par les transformations économiques de l'après-abolition, qui ont eux aussi été relégués dans les couches populaires.

Aujourd'hui encore, les conséquences de cette histoire se retrouvent dans les statistiques sociales.

Chômage massif, pauvreté, difficultés d'accès au logement, inégalités territoriales et dépendance économique figurent parmi les réalités qui frappent une grande partie de la population réunionnaise.

Parallèlement, une minorité privilégiée continue de bénéficier d'un modèle économique largement soutenu par les transferts financiers de la France. Ce système a favorisé le développement d'une économie de consommation dépendante des importations, contribuant à la vie chère qui pénalise la majorité de la population. Entre cette minorité et les catégories populaires, la classe moyenne n'existe pas.

## Les réparations : une question de justice et de développement

C'est pourquoi le débat sur les réparations concerne directement La Réunion. Il ne s'agit pas uniquement de compensations financières individuelles. Les réparations signifient la reconnaissance officielle des crimes de l'esclavage et de la colonisation, mais aussi la mise en œuvre de politiques capables de corriger les déséquilibres hérités de plusieurs siècles d'exploitation.

Cela passe par des investissements massifs dans l'éducation, la recherche historique, la culture, la valorisation des langues et des patrimoines issus des peuples réduits en esclavage. Cela suppose également une réflexion sur le partage des richesses, l'accès au foncier, le développement de productions locales et la réduction des mécanismes de dépendance économique hérités du système colonial.

L'« Engagement d'Accra » ouvre ainsi une perspective nouvelle. Pour la première fois, la question des réparations est portée à un niveau international avec des structures permanentes chargées de la faire avancer. Pour La Réunion, cette dynamique représente une occasion historique de faire reconnaître que les inégalités actuelles ne sont pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un système économique et social construit pendant l'esclavage et prolongé sous la colonisation.

Comment construire une société plus juste sans réparer les conséquences des injustices qui l'ont fondée ? Pour La Réunion, la réponse à cette question est devenue un enjeu politique majeur.

**M.M.**

# APE et octroi de mer : les maires doivent s'inquiéter

Depuis plusieurs semaines, les maires de La Réunion tirent la sonnette d'alarme. La réduction drastique du nombre de contrats aidés financés par l'État menace l'organisation de nombreux services communaux. Les élus réclament plus de moyens, plus d'argent public, plus d'emplois financés par la France.

Mais pendant que l'attention se concentre sur cette bataille immédiate, un enjeu bien plus stratégique avance dans une relative indifférence : l'Accord de partenariat économique (APE) renforcé entre l'Union européenne et les pays voisins de La Réunion.

Cet accord ne concerne pas seulement les marchandises. Il ouvre également les services, les investissements et les marchés publics. Son objectif est clair : faciliter les échanges et supprimer progressivement les obstacles qui entravent la libre circulation des biens et des activités économiques. Or, à La Réunion, l'un de ces obstacles porte un nom : l'octroi de mer.

Cette taxe sur les importations est un des piliers du financement des collectivités locales. Ce sont ses recettes qui permettent notamment de payer une partie importante des dépenses de fonctionnement des communes, du Département et de la Région. Derrière l'octroi de mer, il y a les salaires des agents, les services publics de proximité, les équipements collectifs et une part de la surrémunération.

Combien de temps ce système pourra-t-il résister à la logique du libre-échange ?

Les pays voisins, qui ont négocié l'APE au mieux de leurs intérêts, pourraient considérer l'octroi de mer comme une entrave à l'accès de leurs

produits au marché réunionnais. Ils auraient alors toute légitimité à demander à l'Union européenne d'aller plus loin dans la suppression des barrières commerciales.

Ce scénario n'a rien d'impossible. L'histoire récente montre que les protections accordées à La Réunion ne sont plus intouchables. La fin du quota sucrier en 2017 en a apporté une démonstration brutale. Aujourd'hui, c'est le POSEI qui est régulièrement remis en cause. Pourquoi l'octroi de mer échapperait-il éternellement à cette logique ?

Les élus locaux seraient bien inspirés de regarder au-delà des moyens financiers nécessaires aux promesses électorales. Car la disparition ou l'affaiblissement de l'octroi de mer aurait des conséquences infiniment plus lourdes que la réduction du nombre de contrats aidés. Elle remettrait en cause le financement même des collectivités et le modèle économique construit depuis des décennies sur les transferts financiers et les mécanismes de compensation.

L'APE ouvre une nouvelle étape. La vraie question n'est plus de savoir si La Réunion sera confrontée à cette réalité, mais si ses dirigeants ont commencé à s'y préparer. Pour l'instant, le silence est inquiétant.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## « Arète fé lo pti t'om d'afèr ! » : In kozman pou la rout

Nout tout i koné, an parlan d'marmaye, tout na pwin mèm karaktè. Konm i di, in pé lé éstravèrti, in pé lé introvèrti. Donk in pé i yèm fé romark azot, in pé opliss i fé pa oir azot, opliss sa lé bon pou zot.

Dann tan La Rényon l'avé mwinns demoune, é lo moune té mwin dégourdi kan téi parl in om d'afèr lété pou dir in marmaye i yèm fé romark ali. Dann liv zistoir Kristian — promyé liv an kréol bonpé dmoune la lir-kan Kristian i vé kite lékol, li di son momon é son momon i arvir dsi lo papa pou domann ali : « si li koné kossa lo pti onm i vé ? » é èl i azout : « néna arienk inn issi i fé lo pti om d'afèr »sé kristian.

Kristian i rant prèss sou la tab mé finalman son papa i done ali rézon épi i di in drol fraz : « li fé son vin, li boir ! ». Donk sé konmsa Kristian la pi parti lékol é l'amenn son vi konm li téi gingn dann tan-la.

Alé ! si liv « Zistoir Kristian » i pass a zot porté ébin lir ali pars sa i vo la pène. Promi ziré !

*Justin*